LIVRET D'ACCUEIL
« Les engagements des acteurs du parcours de formation »

Entre les soussignés :

1) Le Prestataire de formation

Formes d'Esprits
Adresse : 51, rue Carnot – 74000 - Annecy
N° de Siret : 489 717 033 000 26
NAF : 8559 A

N° de déclaration d'activité : 84 74 03 818 74
Représentée par Monsieur Eric Jacquot

2) L'entreprise cliente et/ou le stagiaire

NOS 10 ENGAGEMENTS QUALITÉ DE LA FORMATION

1. Accompagner nos clients dans l'analyse de leurs besoins et leur conseiller le plan d'actions le plus adapté
2. Assurer une réactivité pédagogique, commerciale et administrative, en conformité avec nos procédures internes
3. Concevoir chaque programme de formation en complète cohérence avec les objectifs poursuivis
4. Choisir nos intervenants sur la base de leurs compétences théoriques et pratiques, mais aussi de leur savoir-faire pédagogique et de leur implication dans la réussite des projets
5. S'adapter aux contraintes des clients afin d'intervenir – lorsque c'est possible – dans leurs locaux et selon leur disponibilité et contraintes de production
6. Animer nos stages de façon vivante et impliquer nos stagiaires comme acteur de leur apprentissage en les mettant en situation ou en production collaborative, dès lors que cela est réalisable
7. Remettre à chaque stagiaire un document pédagogique adapté et pertinent.
8. Mesurer systématiquement la qualité de nos prestations dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue
9. Procéder à une veille réglementaire et technologique permettant d'actualiser régulièrement nos connaissances et celles de nos intervenants
10. Procéder au suivi des formations dans le temps quand elles sont nécessaires (recyclage, mise à jour, remédiation…)

MESURES DE QUALITÉ DE LA FORMATION

La société Formes d'esprits s'engage à :

- Effectuer un bilan de chacune de nos formations et le tenir à disposition des commanditaires.
- Procéder, sur demande, à une évaluation des stagiaires avant et après la formation pour mesurer les acquis si nécessaire.
- Réaliser un bilan à froid (3 à 6 mois après la formation) si le commanditaire le souhaite.
- En cas de non-conformité ou de défaut qualité d'une formation, analyser les raisons du dysfonctionnement et mettre en place les mesures correctives nécessaires

ENGAGEMENTS EN FAVEUR DU PUBLIC « PERSONNES HANDICAPÉES »

Notre politique Handicap – Nos engagements généraux
Notre politique Handicap, une politique raisonnée et pragmatique, dimensionnée à notre association, met en valeur, avant tout, l'accueil des situations individuelles :

- Accueillir et écouter chaque demande de personnes en situation de handicap sans discrimination,
  - Prendre en compte leurs besoins spécifiques en :
  - Annonçant d'emblée l'accessibilité effective de la formation sur le programme
  - Proposant dès la pré-inscription de prendre contact spécifiquement en cas de besoin d'adaptation
  - Adaptant notre méthodologie d'intervention ou d'évaluation, autant que faire se peut

Missions du Référent Handicap
ASSURER UNE VEILLE

- Identifier, actualiser les ressources disponibles (sites ressources, newsletters…)
- Capitaliser les informations nécessaires à la politique d'inclusion des personnes en situation de handicap, PSH

ACCUEILLIR, ACCOMPAGNER
En amont du parcours

- Accueillir, écouter les personnes et évaluer les besoins spécifiques éventuels au regard du handicap
- Informer et sensibiliser sur les conditions d'accessibilité et d'intégration aux actions de formations et évaluations de compétences
- Se mettre en lien avec le référent Handicap des entreprises clientes
- Contribuer avec le référent handicap des entreprises clientes au montage de dossiers administratifs utiles
- Évaluer les possibilités d'ajustements pédagogiques (avec les équipes dédiées) et d'accessibilité des bâtis (avec les fournisseurs de salle),
- Accompagner à la mise en place /déroulement du parcours le plus adapté conjointement avec les référents handicap des entreprises clientes
- S'assurer de la faisabilité des adaptations organisationnelles, matérielles, pédagogiques permettant l'intégration de la personne
- Sensibiliser ou orienter la personne vers les prescripteurs conjointement avec les référents handicap des entreprises clientes

Pendant le parcours

- Assurer l'accueil et le suivi de la personne
- Concilier les conditions et la compensation du handicap avec l'appui du référent handicap des entreprises clientes

Après le parcours

- Préparer le bilan des stagiaires en situation de handicap
- Capitaliser sur la dimension handicap

INFORMER, SENSIBILISER

- Etre personne ressource sur la thématique Handicap
- Informer de son rôle et de sa disponibilité
- Lever les freins constitués par les représentations du handicap
- Diffuser une information actualisée notamment sur les obligations en termes d'accessibilité à la formation des PSH
- Sensibiliser les équipes pédagogiques (les sous-traitants)

DÉVELOPPER UN RÉSEAU DE PARTENAIRES SUR LE TERRITOIRE

- Identifier les acteurs.
- Orienter les PSH auprès des acteurs utiles, selon les besoins
- Contribuer aux éventuelles dynamiques locales autour de projets liés au handicap

Notre référent handicap est : Eric Jacquot
Nous adresser un mail à esperconseil@gmail.com avec en objet : adaptation handicap
Version du 01/01/2024